

## PRESENTATION DES RESULTATS

*par Messieurs Régis De Muylder et Jo Bellens, accompagnateurs pédagogiques du projet*

Traiter des indicateurs de pauvreté...

Il y a là un enjeu important car c'est sur ces indicateurs que l'on s'appuie pour parler de la pauvreté. C'est aussi sur eux que s'appuient les responsables politiques pour décider des mesures de lutte contre la pauvreté.

Cette recherche-action-formation constituait un défi : traiter la question des indicateurs de pauvreté avec un ensemble de partenaires, parmi lesquels, des personnes qui vivent dans la pauvreté.

Au cœur de la recherche, le dialogue.

Rappelons les acteurs qui ont participé à ce dialogue : des scientifiques, des représentants d'administrations et institutions du pays et des personnes vivant dans la pauvreté, délégués par des associations.

Pour qu'un tel dialogue ait lieu, il fallait tenir compte des différences inhérentes à l'histoire et la position de chacun. Cela demande du temps, le temps de la rencontre, le temps de se connaître, un temps de respecter les rythmes de chacun. Et c'est une des difficultés de l'exercice de ce matin : rendre compte en quelques minutes d'un processus qui, par nature, a été long.

Le dialogue, ce n'est pas seulement un échange, c'est aussi apprendre les uns des autres. Et même si ce ne fut pas toujours facile, le dialogue a eu lieu. Il a été constructif et enrichissant pour les participants. C'est un premier résultat concret.

Cette méthode a eu un autre résultat. Elle a conduit à faire apparaître, parmi les thèmes centraux, des sujets qu'on n'est sans doute pas habitué à voir dans un rapport sur les indicateurs de pauvreté. Ainsi à côté de sujets plus « classiques » comme les aspects financiers ou les questions liées au travail et à l'emploi, les participants ont traité des sentiments humains et de la mise en œuvre des droits

## Les aspects financiers

C'est sur ce thème que nous avons pu progresser le plus quant à l'élaboration d'une proposition d'indicateur. Dans ce cas aussi, nous sommes partis de la réalité quotidienne des personnes vivant dans la pauvreté et non du grand nombre d'indicateurs de pauvreté existant en la matière.

Les personnes vivant dans la pauvreté elles-mêmes ont clairement indiqué que **les dettes** constituaient un élément essentiel de l'aspect financier de la pauvreté. En tant que groupe, nous nous sommes ensuite posé beaucoup de questions. Nous nous sommes notamment demandé s'il existait des dettes caractéristiques de la vie en pauvreté. Nous avons entre autres constaté que beaucoup de personnes vivant dans la pauvreté avaient des dettes liées à la mise en œuvre de leurs droits fondamentaux dans notre société. Il s'agit essentiellement de factures scolaires impayées (droit à l'enseignement gratuit), de dettes auprès des hôpitaux (droit aux soins de santé) et auprès des sociétés distributrices de gaz et d'électricité (droit à un logement de qualité). Dès lors, des indicateurs de pauvreté financière pourraient éventuellement être obtenus en calculant la part du revenu consacrée aux frais de scolarité, de logement (loyer et charges) ou au remboursement des dettes en général.

Nous avons élaboré une proposition d'indicateur. Il s'agit de calculer le budget dit « **budget disponible** ». Cet indicateur montrerait combien certaines personnes éprouvent des difficultés à subvenir à leurs besoins élémentaires. Attention, il s'agit bien d'un exemple d'indicateur de ce type. L'indicateur donne une direction et il peut être adapté. Pour obtenir le budget disponible, nous déduisons du revenu total du ménage le montant destiné au remboursement des dettes et au paiement des dépenses en matière de logement. A partir du montant exprimé en chiffres absolus, nous pouvons calculer un indice montrant ce que signifie devoir vivre avec des moyens limités. Pour ce faire, nous divisons le budget disponible par les dépenses alimentaires moyennes d'un ménage de notre pays dont la composition est analogue (ces chiffres existent).

*Voici, en guise d'illustration, un exemple véridique donné par une participante au projet:*

*Une mère ayant un enfant de 17 ans a un revenu de 900 €. Chaque mois, elle consacre 400 € à son logement et 225 € au remboursement de dettes. Son budget disponible s'élève donc à 275 €. Les dépenses alimentaires moyennes d'un ménage de ce type représentent 330 €.  $275 \text{ €} \div 330 = 0,83$ .*

*Autrement dit, le budget disponible de cette femme ne lui permet pas de subvenir aux besoins alimentaires normaux de sa famille.*

Les personnes vivant dans la pauvreté expliquent que devoir subsister avec des moyens limités implique d'effectuer **un choix entre plusieurs besoins essentiels**. Vu leur situation financière, elles doivent par exemple se demander quelle facture elles ne paieront pas: celle de l'hôpital ou celle de l'école ? Par conséquent, à terme, il ne leur reste qu'un seul choix, le choix du besoin vital auquel elles vont renoncer, par exemple les soins de santé. Ce projet a débouché sur une importante recommandation générale basée sur tous les chapitres: la pauvreté doit être envisagée comme une restriction de la liberté de choisir ou, plus globalement, comme une restriction de la liberté individuelle.

## Travail et emploi

La réalité des personnes vivant dans la pauvreté n'est pas seulement le « non-emploi », mais aussi le « sous-emploi » ou le fait d'être enfermé dans des emplois précaires qui n'offrent aucun avenir.

Le groupe a cherché à déterminer les critères d'un **emploi stable**; « stable » s'opposant à « précaire »; l'emploi stable devant contribuer à permettre à une personne d'améliorer significativement ses conditions de vie. Les critères proposés sont les suivants:

- être assorti d'un contrat de travail qui détermine les droits et devoirs de chacun;
- être convenablement rémunéré;
- donner accès à la sécurité sociale et aux droits des travailleurs;
- contenir une garantie de durée;
- tenir compte des obstacles inhérents aux conditions de vie des personnes pauvres;
- être choisi par le travailleur.

Il est possible de construire un indicateur qui définit un emploi par rapport à ces critères, le nombre et le type de critères effectivement remplis; **un taux d'emploi stable**.

Un autre point essentiel dans la discussion sur ce thème: rendre compte des **parcours professionnels**.

Une personne peut vivre une succession de situations: période de chômage, période de formation, période de stage, travail intérimaire, etc. Dans la vie des personnes pauvres, ce qui compte, c'est plus le parcours qu'une situation à un moment précis.

Cet exemple est intéressant parce qu'il illustre la manière dont le dialogue a eu lieu. Les personnes vivant dans la pauvreté ont insisté sur la réalité et le contenu de ces parcours; les autres participants ont apporté leur propre regard. Une personne a évoqué les données de la Banque Carrefour comme source possible d'informations mais dont beaucoup de participants n'avaient jamais entendu parler. C'est ainsi qu'ensemble les participants ont construit une réflexion commune.

Cet exemple est intéressant pour une autre raison. Nous avons ici une proposition où les participants ne sont pas arrivés à l'élaboration d'un indicateur (contrairement à la proposition concernant un taux d'emploi stable, ou les propositions concernant les indicateurs de budget.) Ici les participants ont clairement indiqué la problématique telle qu'elle correspond à la réalité et où ils indiquent des pistes permettant de cerner et mesurer cette problématique.

Cet exemple est encore intéressant pour une troisième raison. Les participants ont souligné la vigilance à avoir par rapport à l'utilisation des indicateurs. Si on veut parler des parcours, c'est pour mieux rendre compte de la réalité, c'est aussi pour montrer les efforts faits par les personnes pauvres. Ce n'est pas pour construire un instrument de contrôle des personnes pauvres.

### **La mise en oeuvre des droits**

Le Rapport général sur la pauvreté a souligné le lien entre pauvreté et droits fondamentaux. Les indicateurs classiquement utilisés contribuent peu à mettre ce lien en évidence.

De plus les indicateurs concernant les droits sont plutôt descriptifs. Par exemple pour le logement, on évaluera le nombre de ménages vivant dans des habitations considérées comme insalubres ou on estimera la taille du parc de logements à loyer modéré. Un apport de ce travail est d'avoir fait une approche transversale (valable pour tous les droits) et qui cherche à mettre en exergue **les parcours** souvent extrêmement complexes que les personnes vivant dans la pauvreté pour mettre en oeuvre leurs droits fondamentaux. Pour permettre de mieux cerner ces parcours, les participants ont dégagé **un certain nombre d'étapes** qu'il est possible d'évaluer et dont on peut rendre compte par des indicateurs pertinents. Un exemple concret et simple pour illustrer de quoi il s'agit: délai pour une famille pauvre entre le moment où elle sollicite un logement social et le moment où elle l'obtient.

De manière générale, les participants ont fait des propositions concrètes pour **évaluer de manière systématique les mesures prises pour lutter contre la pauvreté.**

### **Les sentiments humains**

Ce chapitre est surtout important parce que les sentiments y sont traités comme un thème séparé de la recherche en matière de pauvreté et qu'ils ne sont pas mis en relation avec un autre thème. Pourquoi avons-nous souhaité approfondir ce sujet ? D'une part, parce que les sentiments jouent un rôle important dans la vie quotidienne et, d'autre part, parce que connaître ces sentiments permet de mieux comprendre les personnes vivant dans la pauvreté. Dès le début du projet, ces dernières ont d'ailleurs fortement insisté sur l'importance des sentiments humains.

En tant que groupe, nous nous sommes demandé s'il existait des sentiments typiques, caractéristiques de la pauvreté. La réponse est non. Ce qui est typique, par contre, c'est **l'accumulation et l'intensité** des sentiments. En outre, les auteurs du rapport ont été attentifs à l'aspect « **enchaînements** », c'est-à-dire l'importance des sentiments en relation avec les événements vécus et les réactions à ceux-ci. A ce propos, nous vous renvoyons aux récits de vie figurant dans ledit rapport.

Lors de notre recherche d'indicateurs sur les sentiments humains, nous nous sommes heurtés aux limites du « mesurable ». Nous avons longuement réfléchi à l'utilisation d'enquêtes pour collecter des données relatives à la pauvreté dans son ensemble et pas seulement à l'aspect « sentiments ». Certaines limites de la méthode des enquêtes sont exposées dans ce rapport. Nous voulons toutefois souligner que notre objectif était principalement de signaler certains dangers liés à l'utilisation d'enquêtes.

Les discussions sur ces dangers ont débouché sur une recommandation générale, à savoir la création d'un groupe appelé « *groupe de vigilance* ». Cette recommandation est davantage qu'un appel à la constitution d'un groupe de travail comprenant des personnes vivant dans la pauvreté et se penchant sur le thème de la recherche scientifique sur la pauvreté. Elle traduit une véritable préoccupation, la méfiance des personnes vivant dans la pauvreté qui se sentent souvent « objet » d'analyse.